



2017-07-11

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2017 à 19 h à la salle du conseil, située au 2053, chemin du Tour-du-Lac, Lac-des-Plages, et à laquelle sont présents les membres suivants :

**M<sup>me</sup> CLAUDETTE MOLLOY  
M. PIERRE BOIVIN**

**M<sup>me</sup> CAROLE LADOUCEUR**

**M<sup>me</sup> CHRISTINE RICHER**

**FORMANT QUORUM** et siégeant sous la présidence de la Mairesse, **M<sup>me</sup> JOSÉE SIMON**  
Le Directeur Général / Secrétaire trésorier, **M. DENIS DAGENAI** est aussi présent.

**MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SESSION**

**Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte**

**ORDRE DU JOUR**

- ❖ Adoption de l'ordre du jour
- ❖ Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2017
- ❖ Correspondance
- ❖ Point d'information sur le myriophylle à épis
- ❖ Période de questions d'ordre général
- ❖ **Résolutions :**
  - Remboursement des frais de camps de jour 2017 – Madame Maurice
  - Budget de l'élection 2017
  - Remboursement de frais sportifs – Monsieur Tessier
  - Adhésion à l'OBV RPNS
  - Demande au MTQ – pont de la rivière à la Carpe – P-05809
  - Dossier 1891-1893, chemin du Tour-du-Lac
  - Autorisation pour l'événement « Woodstock à Johnny »
  - Achat de signalisation d'urgence pour camion
- ❖ **Finance :**
  - Rapport des dépenses autorisées par le Directeur général
  - Approbation des comptes payables
- ❖ Remerciements aux bénévoles de l'activité de la Fête Nationale
- ❖ Remerciements aux bénévoles de l'activité Pêche en herbe
- ❖ Remerciements aux bénévoles du projet myriophylle
- ❖ Affaires nouvelles
- ❖ Période d'intervention des membres du conseil
- ❖ Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- ❖ Levée de la séance

\*\*\*\*\*

**2017-07-117 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adopté

**2017-07-118 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT que le Directeur général / Secrétaire trésorier a remis copie du procès-verbal de la séance du 13 juin 2017, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence il est dispensé d'en faire la lecture ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy



QUE Le procès-verbal de la séance du 13 juin 2017 soit approuvé, tel que déposé.

Adopté

**POINT D'INFORMATION SUR LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS :**

Monsieur Richard Carignan, biologiste et chercheur de l'Université de Montréal, explique comment le myriophylle à épis se reproduit et qu'elles sont les conditions propices à sa prolifération. De plus, il mentionne qu'il y aurait lieu d'analyser de façon très précise l'étendue de la propagation du myriophylle à épis dans le lac Des Plages, afin de connaître la meilleure méthode à utiliser pour stopper sa progression.

**PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

**2017-07-119 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE CAMPS DE JOUR 2017 – MADAME MAURICE**

CONSIDÉRANT la politique de remboursement des frais de camps de jour hors territoire adoptée le 8 mai 2015 par la résolution numéro 2015-05-084 ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy

QUE Les frais de camps de jour de Madame Liette Maurice, pour Louane Maurice, soient remboursés au montant de 90 \$, pour l'année 2017.

Adopté

**2017-07-120 BUDGET DE L'ÉLECTION 2017**

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux* établit les rémunérations minimums applicables aux officiers d'élection, qui sont, dans bien des cas en dessous du salaire minimum ;

CONSIDÉRANT l'importance des fonctions rattachées aux tâches effectuées par lesdits officiers ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE Le budget de 8 650 \$ déjà adopté pour la tenue de l'élection dont le scrutin aura lieu le 5 novembre 2017, soit réparti comme suit :

02.140.00.141	Rémunération des officiers d'élection	5 000 \$
02.140.00.200	Cotisations de l'employeur	500 \$
02.140.00.252	CSST	100 \$
02.140.00.321	Frais de poste	1 500 \$
02.140.00.340	Publicité & information	250 \$
02.140.00.610	Aliments & boissons	300 \$
02.140.00.670	Fournitures et bulletins de vote	1 000 \$

QUE Les rémunérations des officiers d'élection soient établies comme suit :

Président d'élection	Confection et révision liste électorale	450 \$
	Bureau de vote anticipation	450 \$
	Scrutin	500 \$

Secrétaire d'élection ¾ de la rémunération du président

Révision	Réviseur	17 \$ / h
	Secrétaire	16 \$ / h
	Agent réviseur	13 \$ / h

	Vote par anticipation	Scrutin
Scrutateur	145 \$	195 \$
Secrétaire	125 \$	165 \$
Primo	125 \$	135 \$
Président table de vérification	135 \$	175 \$
Membres table de vérification	125 \$	145 \$

Dépouillement des votes de l'anticipation 40 \$

Formation 20 \$

Adopté

**2017-07-121 REMBOURSEMENT DE FRAIS SPORTIFS – MONSIEUR TESSIER**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2011-01-018 adoptant la « Politique de remboursement de frais sportifs » ;

CONSIDÉRANT qu'une demande à cet effet, au montant de 160 \$, a été portée à l'attention du conseil pour étude et considération, et que celle-ci rencontre tous les critères de ladite politique ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur



QUE La demande de remboursement de la portion applicable au non résident de l'inscription du fils de Monsieur Jean-Michel Tessier, Arnaud Tessier, au hockey Atome pour la période automne 2017 / hiver 2018, au montant de 157,50 \$, est acceptée, soit 150 \$ (maximum autorisé) plus 75 % du surplus de cotisation.

Adopté

#### **2017-07-122 ADHÉSION À L'OBV RPNS**

CONSIDÉRANT l'offre d'adhésion l'Organisme des bassins versants des rivières Rouges, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS), en est à sa 6<sup>e</sup> année d'existence ;

CONSIDÉRANT la mission de l'OBV RPNS de protection, de mise en valeur et de développement durable de cette richesse collective qu'est l'eau pour la zone de gestion intégrée des bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon ;

CONSIDÉRANT que le territoire de la Municipalité de Lac-des-Plages est situé en partie dans ledit bassin versant ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Richer

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages adhère comme membre municipal à l'OBV RPNS, au coût de 100 \$, et que Madame Claudette Molloy et Monsieur Pierre Boivin adhèrent comme membre individuel, au coût de 10 \$ chacun.

ET QUE Madame Molloy et Monsieur Boivin soient désignés représentants de la municipalité.

Adopté

#### **2017-07-123 DEMANDE AU MTQ – PONT DE LA RIVIÈRE À LA CARPE - P-05809**

CONSIDÉRANT que la surface de roulement du pont de la rivière à la Carpe - P-05809 est très endommagée et nécessite un remplacement urgent afin d'éviter des accidents ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-des-Plages s'est procurée tous les matériaux nécessaires au remplacement de ladite surface ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QU' Une demande soit acheminée au ministère des Transports – Direction de l'Outaouais, à l'effet d'effectuer le remplacement de la surface de roulement et des chasse-roues, du pont de la rivière à la Carpe - P-05809, avec les matériaux fournis par la Municipalité de Lac-des-Plages.

Adopté

#### **2017-07-124 DOSSIER 1891-1893, CHEMIN DU TOUR-DU-LAC**

CONSIDÉRANT l'adjudication en faveur de la Municipalité de Lac-des-Plages du 1891-1893, chemin du Tour-du-Lac, suite à la vente pour non-paiement de taxes foncières;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition de cet immeuble car le délai pour retraire est expiré;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE Le mandat de l'acquisition du 1891-1893, chemin du Tour-du-Lac, soit donné à un notaire.

QUE La Mairesse et le Directeur général soient mandatés à signer tout document nécessaire afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté

#### **2017-07-125 AUTORISATION POUR L'ÉVÈNEMENT « WOODSTOCK À JOHNNY »**

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Réal Sabourin organise un événement « Woodstock à Johnny » qui a pour but de recueillir des dons pour la Résidence Le Monarque ;

CONSIDÉRANT l'ampleur de l'évènement au cours des deux dernières années ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE La Municipalité de Lac-des-Plages autorise l'utilisation du parc municipal pour l'évènement « Woodstock à Johnny » au profit de La Résidence Le Monarque, qui se tiendra le 19 août 2017.

Adopté

#### **2017-07-126 ACHAT DE SIGNALISATION D'URGENCE POUR CAMION**



CONSIDÉRANT l'achat d'un camion par la résolution numéro 2017-02-043 pour les services Incendie et Premiers répondants ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'installation de signalisation d'urgence, gyrophares et une sirène, sur ce camion ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE L'achat de signalisation d'urgence soit autorisé auprès de 9288-8429 Québec inc, pour un montant de 4 447,95 \$.

ET QUE Le coût de cet équipement soit réparti entre les deux municipalités selon l'entente établie, soit de 40 % pour Saint-Émile-de-Suffolk et de 60 % pour Lac-des-Plages.

Adopté

#### **RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :**

Le Directeur général / Secrétaire trésorier dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées en juin 2017, pour étude et considération.

#### **2017-07-127 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT que le Directeur général / Secrétaire trésorier atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE Le paiement des comptes payés au montant de 19 099,88 \$, apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 71 949,75 \$, apparaissant à la liste datée du 11 juillet 2017 soit approuvé.

Adopté

#### **2017-07-128 REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES DE L'ACTIVITE DE LA FETE NATIONALE**

CONSIDÉRANT que les festivités de la Fête Nationale ont été organisées par Madame Christine Richer et son équipe de bénévoles ;

CONSIDÉRANT que cette fête fût, une fois de plus, un succès et que la population Plageoise et des municipalités environnantes ont pu en bénéficier ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Carole Ladouceur

QUE Le conseil municipal adresse des remerciements à Madame Christine Richer et toute son équipe de bénévoles pour leur implication.

Adopté

#### **2017-07-129 REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES DE L'ACTIVITE PECHE EN HERBE**

CONSIDÉRANT l'activité de Pêche en herbe qui a lieu annuellement au début juin et est organisé par les bénévoles de l'Association Chasse et Pêche Région Lac-des-Plages ;

CONSIDÉRANT que la population Plageoise et des environs ont pu bénéficier de cette belle activité ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE Le conseil municipal adresse des remerciements aux organisateurs et bénévoles de la Pêche en herbe, et principalement à M<sup>mes</sup> Hélène Poudrette et Hélène Larose.

Adopté

#### **2017-07-130 REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DU PROJET MYRIOPHYLLE**

CONSIDÉRANT l'avancement du projet d'arrachage manuel du myriophylle à épis ;

CONSIDÉRANT l'implication d'un grand nombre de bénévoles qui travaillent assidûment en collaboration avec Madame Corine Dubois, et sous la supervision de Madame Claudette Molloy ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Josée Simon

QUE Le conseil municipal adresse des remerciements à tous les bénévoles qui s'impliquent dans le projet d'arrachage manuel du myriophylle à épis.

Adopté

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR**



2017-07-131 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudette Molloy

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 21 h 7.

Adopté

---

Josée Simon  
Mairesse

---

Denis Dagenais  
Directeur général / secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ



LAC-DES-PLAGES